

---

**Table régionale de gestion intégrée de l'eau par bassin versant Abitibi-Jamésie,**  
Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie

Lieu : Maison de la Culture, Ville d'Amos  
222, 1re Avenue Est, Amos, J9T 1H3

Le 16 novembre 2015 à 13:15, étaient présents :

- Mme Judith Morin, Coordinatrice en environnement, Camflot/Richmont Inc.
- Mme Véronique Mayer, Directrice Qualité, Eaux Vives Water Inc.
- M. Rodrigue Ouellet, Ingénieur consultant, Golder Associates
- Mme Jessica Morin, Environnement et développement durable, Canadian Malartic
- M. Patrick Garneau, Directeur général, Tembec
- M. Richard Genest, Association chasse et pêche
- M. Normand Roy, Forêt ornithologique Askikwaj, Élu municipal de la municipalité de La Corne et membre administrateur du C.A. OBVAJ
- Mme Ghyslaine Dessureault, Consultante motoneige/pourvoirie, Tourisme Abitibi-Témiscamingue
- Mme Sylvie Morin, Technicienne agricole, Groupe Conseil Agricole du Québec
- Mme Mélanie Falardeau, Directrice Service d'aménagement du territoire, MRC Abitibi
- Mme Isabelle Dufresne, Technicienne en environnement, Municipalité d'Amos
- Mme Carolane Langlois, Urbaniste, Municipalité de Senneterre-ville
- Mme Jocelyne Wheelhouse, Conseillère, Municipalité de la Motte
- M. Stéphane Bessette, Conseiller en santé environnementale, Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda
- M. Martin Bélanger, Biologiste service des inventaires et plans, direction de l'Abitibi-Témiscamingue, Ministère des Transports du Québec
- Mme Nicole Damas, conseillère régionale en agroenvironnement, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Centre de service agricole
- Mme Chantal Martel, Directrice adjointe, Municipalité de Taschereau
- M. Olivier Pître, Directeur, Société l'eau souterraine Abitibi-Témiscamingue
- M. Jonathan Gagnon, Biologiste, Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- Mme Jacinthe Pothier, Aménagiste, MRC Vallée-de-l'Or
- M. Claude Desjardins, administrateur, Groupe conseil Agricole

Étaient également présents :

- Judith Sénéchal : Directrice générale, OBVAJ
- Geneviève Mongeau : Coordinatrice, OBVAJ
- Kimberly Côté : Chargée de projet, OBVAJ

N'étaient pas présents :

- Mme Lucienne Anctil, Coordinatrice en environnement, Hecla Québec
- M. Abdelkabar Maqoud, Professeur/chercheur, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
- M. Normand Grenier, Directeur du service de l'aménagement du territoire, MRC Abitibi-Ouest
- M. Ghislain Brunet, Conseiller, Municipalité de Macamic
- M. Serge Fortier, Conseiller, Ministère de la sécurité publique
- M. Jean-François Doyon, Vice-Président environnement et développement durable, Agnico-Eagles Mines Limited
- M. François Gibeault, Directeur de l'urbanisme, Municipalité de Lebel-sur-Quévillon

Il a été procédé à l'examen des sujets suivants

## Ordre du jour

### Table régionale de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (TRGIEBV)

Date : Lundi 16 novembre 2015

Lieu : Maison de la culture, Amos  
222, 1<sup>ère</sup> avenue Est

Heure : 13 :15

13:15 – 13:30

---

1. Ouverture de la séance ;

1.1. *Mot de bienvenue*

1.2. *Retour sur la séance d'information*

13:30 – 13:45

---

2. Vote du Guide de fonctionnement

2.1. *Mode de vote*

2.2. *Quorum*

2.3. *Secrétaire*

13:45 – 14:30

---

3. Présentation sur la problématique des espèces exotiques envahissantes

3.1. *Présentation de Judith Sénéchal, OBVAJ*

14:30 – 14:45

---

Pause

14:45 - 15:15

---

4. « Focus group » portant sur les EEE

15:15 – 15:45

---

5. Présentation du projet volontaire d'analyse de la qualité de l'eau

5.1. *Présentation de Frédéric Bilodeau, Conseiller en santé environnementale, Direction de santé publique*

5.2. *Présentation de Geneviève Mongeau, OBVAJ*

5.3. *Période de questions et discussion sur le projet*

15:45 - 16:15

---

6. Présentation du projet de la tournée des municipalités du territoire

6.1. *Présentation de Kimberly Côté, OBVAJ*

6.2. *Discussion sur le projet*

16:15– 16:30

---

7. Varia et Période de questions

## 1. Ouverture de la séance :

Le mot d'ouverture est présenté par la coordonnatrice de la Table régionale de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, Mme Geneviève Mongeau.

### 1.1. et 1.2. Mot de bienvenu et retour sur la séance d'information du 7 juillet 2015

Points importants qui ont été soulignés :

- Présentation des membres collaborateurs possédant un siège, donc un vote, sur la TRGIEBV à ce jour.
- Un retour a été effectué sur le concept d'innovation sociale. L'innovation sociale s'applique donc à toutes les problématiques, constitue une nouvelle approche, un service, une intervention qui répond plus adéquatement à un besoin environnemental. L'innovation sociale doit être plus durable que les solutions existantes, doit dépasser la réglementation en vigueur et doit produire des bénéfices mesurables. Elle doit s'appliquer dans le futur à la réalisation des actions du plan d'action.
- Un retour a été effectué sur les mandats premiers des OBV, soit de produire un PDE et un plan d'action de manière concertée avec les acteurs du territoire et d'encadrer, parfois de planifier, la mise en œuvre de différents projets concrets. La finalité étant que ces projets soient pris en charge, avec le temps, par les acteurs de la région. Le but ultime: modifier les comportements sociaux; changer les normes, les façons de faire pour améliorer la qualité de l'environnement et en fonction des intérêts. Un des principaux buts de la collaboration au sein de la table est de mettre en place des échanges entre les divers secteurs d'activité. Divers exemples sont ensuite donnés. Il a également été annoncé que le PDE est toujours en processus de validation au niveau des différents ministères.

## 2. Vote du guide de fonctionnement

Afin de s'assurer du bon déroulement des rencontres, trois points importants du guide de fonctionnement ont été votés : le vote, le quorum et la nomination d'un secrétaire.

### 2.1 Vote

- Les membres actifs ont donc voté à majorité, à main levée, afin de déterminer le type de vote par une majorité de 75% des membres, plus un membre. Voici le correctif du libellé :

*4.1. Vote <Les votes se feront par une majorité de 75% de membres présents, plus 1, des membres actifs. Le vote se prend à main levée, à moins que trois des membres présents ne réclament le scrutin secret. À chacune des réunions, les membres actifs présents ont droit à un vote chacun>.*

N.B. Il a été décidé que le pourcentage requis des membres présents, afin de procéder à un vote, sera réévalué de nouveau par la TRGIEBV avant la fin de la première année de fonctionnement.

### 2.3 Quorum

- Il a également été noté par les membres actifs que le quorum suggéré de 20% des membres était trop faible. Les membres ont donc voté un quorum de 30% pour la tenue des réunions et des votes. Voici le correctif du libellé :

*4.4 Quorum <Le quorum pour la tenue des réunions et des votes est de 30% du nombre total des membres actifs. Le coordonnateur peut annuler la rencontre 24 heures avant la tenue de la réunion en avisant l'ensemble des participants par courriel, dans le cas où le quorum ne serait pas atteint>.*

N.B. Il a été décidé que le pourcentage requis des membres présents, afin de procéder à un vote, sera réévalué de nouveau par la TRGIEBV avant la fin de la première année de fonctionnement.

## 2.2 Secrétaire

- Les membres actifs ont nommé voté afin de nommer un employé de l'OBVAJ afin de combler le poste de secrétaire. Voici le correctif du libellé :

*4.2 Secrétaire <Afin de s'assurer de pouvoir mettre par écrit les informations et les décisions prises lors des réunions de la TRGIEBV, un employé de L'OBVAJ endossera le poste de secrétaire; aucun membre actif n'a présenté sa candidature afin de combler ce poste à la première réunion du 16 novembre 2015>.*

- Une demande a également été faite afin de clarifier le point du guide portant sur les rôles et responsabilités des membres. Voici le correctif du libellé :

*2.2 Rôles et responsabilités <L'OBVAJ s'attend à ce que les collaborateurs de la TRGIEBV agissent à titre d'expert d'un secteur d'activité (municipalité, MRC, tourisme, entreprise minière, etc.), donc à titre de professionnel. Le rôle de la TRGIEBV est de mettre en œuvre des projets effectués de manière indépendante en lien avec la gestion de l'eau du territoire et d'effectuer des recommandations au conseil d'administration de l'OBVAJ. Le conseil d'administration demeure l'instance décisionnelle de l'OBVAJ>.*

## 3. Présentation sur la problématique des espèces exotiques envahissantes (EEE)

3.1 Présentation de Mme Judith Sénéchal, directrice générale de l'OBVAJ.

Points importants qui ont été soulignés :

- Définition et exemples d'une espèce exotique envahissante (EEE),
- Comment les EEE peuvent être introduites dans nos plans d'eau,
- Les impacts économiques, environnementaux et sociaux du développement de certaines EEE,
- Il a été présenté un portrait de la situation vis-à-vis les espèces exotiques envahissantes plus généralement au Canada, au Québec, puis plus spécifiquement dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue,
- Espèces exotiques envahissantes à surveiller dans la région de l'Abitibi-Jamésie,
- Stratégie mondiale de lutte aux EEE : 3 grandes étapes : la prévention et la sensibilisation, la détection précoce et l'intervention rapide,
- Les 5 étapes de prévention des embarcations nautiques pour protéger son lac,
- SENTINELLE : outil de détection des EEE, mis en ligne par le MDDELCC. Celui-ci permet de consulter des cartes présentant des espèces envahissantes sur le territoire du Québec et de procéder à des signalements,
- Diverses méthodes de contrôle ont été proposées avant de procéder à l'atelier pratique sur les EEE, ceci afin de stimuler la réflexion sur les actions à prendre sur le territoire. Parmi ces méthodes il est possible de retrouver : l'utilisation de dépliants informatifs, l'installation d'affiches à des endroits stratégiques, les stations de lavage d'embarcations nautiques, etc.

#### 4. Atelier pratique «Focus group» portant sur les EEE

Atelier dirigé par les employés de l'OBVAJ.

L'objectif principal de cet atelier était de recueillir des idées afin de procéder à la mise en œuvre de *l'objectif B1-1 : Prévenir l'arrivée des espèces exotiques envahissantes* du plan d'action. Les recommandations qui découlent de cet exercice permettront de déterminer la priorisation des actions, d'établir une stratégie de mise en œuvre, de solliciter des acteurs et de développer des partenariats ainsi que de rechercher des possibilités de financement.

Déroulement de l'activité :

- Les 21 collaborateurs se sont répartis en 5 groupes favorisant une diversité des secteurs d'activité des acteurs, ceci afin d'encourager les échanges et les perspectives au sein des membres. 5 questions portant sur la prévention, la détection et l'intervention rapide ont été posées aux groupes ; ceux-ci disposaient de quelques minutes à chacune des questions pour échanger, pour ensuite partager leurs réflexions de groupe en table ronde. Par souci du temps la question #5 a été reportée à la prochaine rencontre.

##### Questions «Focus group» sur les espèces exotiques envahissantes

1) À quel pourcentage devons-nous prioriser les différentes étapes de la stratégie nationale pour la problématique de EEE :

- la **Prévention** (sensibilisation et émettre des recommandations sur la réglementation possible)
- la **Détection précoce**
- l'**Intervention rapide**.

##### PRÉVENTION

2) Volet sensibilisation

a) Quels **types de sensibilisation** sont à prioriser?

b) Qui sont les **partenaires** possibles à la mise en œuvre de la stratégie?

c) Quelles sont les **options de financement** ? Quelles sont les possibilités de financement dans vos secteurs respectifs d'activité? (Ex : ressources financières, ressources humaines, impressions de documents)

##### DÉTECTION

3) Connaissez-vous des **lieux de détection** à prioriser? (où vous auriez entendu parler ou perçu des EEE).

##### INTERVENTION RAPIDE

4) Remue-méninge pour la mise en place d'un système d'intervention rapide en région.

5) Est-ce que le conseil de la TRGIEBV veut émettre des recommandations au niveau de la réglementation?

Questions ou commentaires supplémentaires

## 5. Présentation du projet volontaire d'analyse de la qualité de l'eau

5.1 Présentation de M. Stéphane Bessette, Conseiller en santé environnementale, Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda.

Points importants qui ont été soulignés :

- Présentation de la situation de l'utilisation de l'eau potable à partir de puits résidentiels et du faible taux d'analyse de l'eau procédée par les propriétaires de puits. Les raisons dénotées sont le manque d'informations, de sensibilisation et de connaissances sur les risques et les caractéristiques des différentes contaminations possibles, ainsi que les prix trop élevés des analyses en laboratoire,
- Les éléments auxquels les citoyens peuvent être exposés,
- Aucune réglementation ne permet le contrôle de la qualité de l'eau des puits domestiques, mis à part un règlement sur le captage des eaux souterraines d'une nouvelle construction de puits qui a été trop peu appliqué (RCES). Le RPEP, remplaçant le RCES ne trouverait pas d'article équivalent,
- Les conséquences de ce manquement au niveau de la réglementation peuvent avoir un impact important à long terme sur la santé des propriétaires de puits domestiques,
- Le partenariat de la DSP avec l'OBVAJ et l'OBVT permettra de communiquer les dépassements de seuils aux propriétaires afin de les informer des risques possibles sur la santé.

5.2 Présentation de Mme Geneviève Mongeau, Coordonnatrice TRGIEBV, OBVAJ

Points importants qui ont été soulignés :

- Projet à portée régionale, mis en place par la proposition spontanée de collaboration et de subvention par la Direction de la santé publique (11 250\$) et démontrant une collaboration active entre différents acteurs,
- Ce projet répond à l'*Objectif A3-1 : Surveiller la qualité de l'eau résidentielle* du plan d'action,
- Présentation de deux types de puits retrouvés sur le territoire : les puits artésiens et les puits de surface, ainsi que leurs caractéristiques propres. Types de contaminations possibles (diffuse, ponctuelle, éléments bactériologiques, éléments physico-chimiques, etc.),
- Recommandations d'analyse : les périodes les plus à risque de subir une contamination bactériologique sont celles où il y a de fortes accumulations d'eau (à la fonte des neiges, juillet et août et fortes averses à l'automne),
- Présentation de l'étude conduite de 2008 à 2010 par le Centre Hospitalier universitaire de Sherbrooke sur la contamination naturelle d'arsenic dans les puits d'eau potable,
- Forfait d'analyses développé avec le laboratoire accrédité Multilab qui consiste en l'analyse des éléments physico-chimiques demandés par la Direction de Santé Publique (qui se basent sur l'annexe 1 du Règlement sur la qualité de l'eau potable). Prix : 175\$ (au lieu de 270\$), ajout de l'analyse bactériologique des bactéries E. Coli et les coliformes totaux. Le laboratoire s'engage à offrir le forfait à prix réduit pour deux ans et de faire signer les clients un formulaire de consentement afin de permettre la diffusion des résultats. Un retour postal de 50\$ aux 200 premiers participants serait effectué grâce à la subvention de la Direction de la Santé Publique.
- Le projet sert deux grands objectifs : Sensibiliser les citoyens à l'importance de l'analyse de leur eau de puits (augmentation des analyses) et répondre au besoin **d'augmentation des données** concernant la qualité de l'eau de consommation et de la qualité de l'eau souterraine.
- L'OBVAJ a procédé au développement d'outils de diffusion et de sensibilisation (dépliants, publicités, articles de journaux, etc.), des **partenariats de diffusion ainsi que de financement d'impression de**

**documents sont maintenant recherchés et les collaborateurs de la Table régionale ont été sollicités.**

### 5.3 Période de questions et discussion sur le projet

- Depuis la réunion du 16 novembre, deux membres collaborateurs se sont engagés à imprimer le dépliant et à le diffuser aux citoyens,
- Un participant a suggéré de voir avec les municipalités afin de distribuer le dépliant avec l'envoi du compte de taxe municipale. La création d'un format possible pour l'utilisation de Facebook pour la diffusion. Inciter les municipalités et MRC à diffuser l'information sur leurs sites internet et de contacter les vendeurs ainsi que les distributeurs de systèmes de filtration de l'eau.

Une question a été soulevée par un membre :

Q : Si les banques (ou certaines banques) demandent de procéder à l'analyse d'éléments physico-chimiques lors d'achat de propriétés ? De vérifier, si tel est le cas, la liste d'analyses demandées.

R : Les vérifications seront faites d'ici la prochaine réunion.

## 6. Présentation du projet de la tournée des municipalités du territoire

6.1 Présentation de Mme Kimberly Côté, Chargée de projet et responsable aux relations avec les municipalités, OBVAJ

- Les objectifs de ce projet sont :
  - 1) Établir un contact direct avec les municipalités dans l'optique de mettre en œuvre une collaboration soutenue;
  - 2) Procéder à une collecte de données afin de mettre à jour le Plan directeur de l'eau (PDE) ;
  - 3) Harmoniser les pratiques au sein d'un même bassin versant;
  - 4) Fournir un support et des services aux municipalités quant à la gestion intégrée de l'eau lorsque les acteurs en signifient le besoin.
- Chacune des municipalités rencontrées recevra un court rapport diagnostique découlant de la rencontre sous forme de petit PDE propre à la situation de la municipalité quant à la question de la gestion de l'eau,
- Les enjeux et les thèmes abordés lors de ces rencontres portent sur : La qualité de l'eau potable, le traitement des eaux usées, la protection des plans d'eau sur les problématiques des cyanobactéries, les bandes riveraines, les cotes de crue et les espèces exotiques envahissantes et finalement, les partenariats possibles tel l'implication dans le Réseau de surveillance volontaire et les associations de riverains,
- Ce projet répond également à *l'Orientation B2 : Planifier et aménager dans une perspective de conservation - Objectif B2-1 : Favoriser l'application des règlements.*
- À l'heure actuelle : 6 municipalités de la MRC Abitibi-Ouest ont été rencontrées. Les préoccupations des acteurs municipaux varient en fonction: des ressources financières qui sont disponibles, le nombre de contribuables, la situation géographique, leur proximité ou éloignement des grands centres, le nombre de terrains riverains, la présence/état du réseau d'aqueduc et d'égout et l'ouverture au changement,
- La courte présentation s'est terminée sur la présentation de l'échéancier du projet,
- Un rapport synthèse sera présenté à la fin de la tournée des municipalités.

## 6.2. Discussion sur le projet

Le manque de temps oblige les organisateurs à demander aux collaborateurs d'envoyer directement leurs commentaires et suggestion à Mme Kimberly Côté par courriel. Le développement du projet sera discuté ultérieurement.

## 7. Varia et période de questions

Aucun varia n'a été demandé à l'ouverture de la rencontre et le manque de temps n'a pas permis d'ouvrir une période de questions.

Une prochaine réunion aura lieu à l'hiver 2016, d'ici cette date, nous vous tiendrons informés par courriel d'informations ou de développements importants.

L'équipe de l'OBVAJ vous remercie grandement pour votre collaboration,

Judith Sénéchal,  
Directrice générale  
[judith\\_senechal@obvaj.org](mailto:judith_senechal@obvaj.org)

Geneviève Mongeau,  
Coordonnatrice  
[genevieve.mongeau@obvaj.org](mailto:genevieve.mongeau@obvaj.org)

Kimberly Côté  
Chargée de projet et secrétaire  
[kimberly.cote@obvaj.org](mailto:kimberly.cote@obvaj.org)